



REGLEMENT SPECIFIQUE ET DIRECTIVES POUR L'EVALUATION EN CLASSE JEUNESSE AUX EXPOSITIONS PATRONEES PAR LA FFAP

Préambule

Le présent texte est issu de la traduction en français du texte officiel de la F.I.P approuvé lors de son Congrès à Lisbonne en octobre 2010 Il ne concernera cependant que les compétitions de rang 1, 2 ou 3 organisées par la F.F.A.P. Afin d'éviter toute confusion, les références relatives aux divers règlements de la F.I.P. (GREX, SREV, Guidelines) ont été supprimées. Au besoin, elles ont été remplacées par les références aux textes de la F.F.A.P.

REGLEMENT SPECIFIQUE

Article 1 : Expositions compétitives

Ce règlement spécifique a été développé pour compléter les règles des expositions, en philatélie jeunesse.

Il faut également se référer aux « Directives pour juger les présentations en philatélie jeunesse ».

Article 2 : Participations compétitives

2.1 Les participations présentées par les jeunes philatélistes âgés de 10 à 21 ans sont réparties dans les classes d'âge "A", "B" et "C" pour former la classe jeunesse selon l'âge de l'exposant :

- classe d'âge "A" : 10 à 15 ans
- classe d'âge "B" : 16 à 18 ans
- classe d'âge "C" : 19 à 21 ans

2.2 Les participations collectives seront incluses dans la classe d'âge "B".

2.3 L'âge atteint au premier janvier de l'année où l'exposition a lieu, détermine la classe d'âge à prendre en compte comme indiqué ci-dessus.

2.4 Chaque participation se verra attribuer un nombre de cadres adéquat selon le barème suivant :

Classe d'âge	Minimum	Maximum
"A"	1 cadres (16 pages)	3 cadres (48 pages)
"B"	2 cadres (32 pages)	4 cadres (64 pages)
"C"	3 cadres (48 pages)	5 cadres (80 pages)

2.5 Les participations en classe jeunesse ne peuvent participer que sous le nom de l'exposant

2.6 Chaque participation reflète la personnalité du jeune philatéliste et par conséquent le jury prendra toujours en compte son groupe d'âge.

Article 3 : Principes pour la composition d'une participation

3.1 Les principes définis dans les règlements spéciaux des différentes classes de compétition sont, en général, valables pour les présentations des jeunes philatélistes.

3.2 Chaque jeune exposant devra inclure un plan dans sa participation, et définir clairement l'étendue de sa collection.

Article 4 : Critères d'évaluation des participations

Les critères suivants sont à prendre en compte :

- Traitement (philatélique / thématique)
- Connaissances philatéliques
- Matériel philatélique
- Présentation de la collection

Ces critères sont modifiés selon le cas pour s'adapter aux conditions spéciales des jeunes exposants.

Article 5 : Évaluation des participations

5.1 Pour l'évaluation des participations jeunesse concernant la philatélie traditionnelle, l'histoire postale, les entiers postaux, l'aérophilatélie, l'astrophilatélie, les fiscaux et la maximaphilie, on attribuera les points suivants selon les critères mentionnés dans les différentes classes d'âge (voir la note dans le précédent paragraphe, article 4) :

Critère	Classe d'âge		
	"A"	"B"	"C"
Traitement	29	33	35
Connaissances	26	32	35
Matériel	20	20	20
Présentation	25	15	10

Pour l'évaluation des participations jeunesse concernant la philatélie thématique et des participations adéquates de maximaphilie, on attribuera les points suivants selon les critères mentionnés dans les différentes classes d'âge (voir la note du dernier paragraphe de l'article 4).

Critère	Classe d'âge		
	"A"	"B"	"C"
Traitement	33	35	35
Connaissances	22	27	30
Matériel	20	23	25
Présentation	25	15	10

5.2 L'attribution de points pour chaque critère dans les classes d'âge respectives correspond au degré d'avancement philatélique du jeune philatéliste, et prend en compte ses progrès.

5.3 Des médailles, diplômes et certificats de participation sont décernés en fonction de l'évaluation de la présentation : cf Règlement général des expositions de la FFAP.

Une médaille d'or est la plus haute médaille décernée à un jeune philatéliste, uniquement dans la classe C.

Dans les autres classes, c'est la médaille de grand vermeil. Des prix spéciaux et des félicitations peuvent être attribués en supplément à des participations ayant obtenu au moins une médaille de vermeil.

5.4 Les participations jeunesse doivent être jugées par des jurés reconnus par la FFAP.

5.5 Le jury doit remplir pour chaque exposant une feuille d'évaluation avec critiques et conseils, préparée par la FFAP pour la philatélie jeunesse. Chaque exposant doit être assuré de recevoir sa feuille d'évaluation.

Article 6: Expositions spécialisées

6.1 Pour les expositions spécialisées jeunesse, la liste des membres du jury sera établie par le Bureau de la FFAP

6.2 Aux expositions nationales spécialisées en classe jeunesse, le jury décernera le « Grand Prix de l'exposition » à la meilleure participation, à condition qu'elle dépasse clairement le niveau grand vermeil. Un tel grand prix ne peut être décerné qu'une seule fois à la même collection.

Article 7 : Dispositions finales

Ce règlement spécial pour l'évaluation des présentations en classe jeunesse a été approuvé par le Bureau fédéral le 8 janvier 2011 et est applicable à compter de cette date dans toutes les expositions ayant obtenu le parrainage ou le patronage de la Fédération française des associations philatéliques.

DIRECTIVES POUR LE MONTAGE ET L'ÉVALUATION DES COLLECTIONS JEUNESSE TRADITIONNELLE

Conditions pour les groupes par âge

Aspects principaux à considérer pour l'évaluation des collections jeunesse en fonction de la feuille de notation et des groupes d'âge.

Dans les groupes d'âge supérieurs nous supposerons résolues les recommandations demandées dans les groupes d'âge inférieurs.

En règle générale dans la classe C la collection devra se rapprocher des recommandations signalées dans les règlements des classes : traditionnelle, histoire postale, entiers postaux et aérophilatélie.

1.- Traitement

1.1.- Importance, plan, structure

Groupe "A" (10 à 15 ans)

- ◆ Le titre donnera le sujet à traiter en fonction de l'extension de la collection.
- ◆ Il doit s'adapter au contenu et comprendre tous les aspects possibles, on doit éviter les titres génériques (ex : histoire postale de France)
- ◆ Le titre doit délimiter le contenu et la période considérée
- ◆ Les collections exposées en expositions internationales doivent avoir le plan écrit dans une des cinq langues autorisées par la FIP : anglais, allemand, espagnol, français et russe.
- ◆ Le choix du sujet et par conséquent le choix du titre donnera l'importance du thème à traiter.
- ◆ Vu l'importance du choix du sujet il est nécessaire de le commenter avec des moniteurs et des membres du jury.
- ◆ Toutes les collections doivent avoir un plan :
 - Structurant la collection en chapitres et sous chapitres
 - Équilibré dans le nombre de chapitres et sous chapitres.
 - Logique, le développement doit suivre un ordre. (Il peut être chronologique, concerner une ville, un département, une route aérienne ou postale etc.)
- ◆ Le plan ne doit pas contenir des chapitres comme :
 - Appendice.
 - Conclusion.
 - Divers.
- ◆ Un plan n'est pas un index, ni un inventaire.

Groupe “B” (16 à 18 ans)

- ◆ Le plan s’ajustera strictement au contenu de la collection.
- ◆ Il doit être rigoureux et en plus :
 - Scientifiquement correct, on doit éviter les erreurs de conception.
 - Techniquement correct
 - Bien étudié et documenté.
 - La division en chapitres et sous chapitres doit avoir un plus grand degré de cohérence que dans le groupe A.

Groupe “C” (19 à 21 ans)

- ◆ Le plan doit suivre les règlements des classes distinctes de compétition adulte : traditionnelle, histoire postale, aérophilatélie, entiers postaux, astrophilatélie etc...

1.2.- Classification correcte du matériel

Groupe “A” (10 à 15 ans)

- ◆ Le matériel doit s’adapter au titre et au plan, approfondissant les différents chapitres en fonction de l’extension de la collection.
- ◆ Il doit exister un équilibre dans le développement des chapitres et sous chapitres, avec une même extension. On ne doit pas avoir un sous chapitre contenant une page et un autre dix.
- ◆ Le matériel doit être adapté à ce que l’on a l’intention d’expliquer, ne pas répéter des éléments similaires pour illustrer le même concept. (Exemple : en parlant d’un type de cachet d’oblitération, il n’est pas correct de mettre trois pages contenant ce cachet identique, par contre c’est correct si les cachets ont subi des différences au cours des ans et à condition d’expliquer par exemple les périodes d’utilisation. Il s’agit d’expliquer et non d’accumuler.
- ◆ On inclura une page d’introduction avec des explications sur le sujet de la collection.

Groupe “B” (16 à 18 ans)

On doit suivre le titre et le plan en approfondissant les différents paragraphes en fonction de l’extension de la collection.

- ◆ On approfondit le développement, le matériel philatélique en accord avec le sujet sera identifié par exemple :
 - Timbres-poste et variétés (pour la traditionnelle).
 - Cartes suivant différentes routes avec la même destination (histoire postale).
 - Différentes destinations sur une même ligne aérienne (aérophilatélie).

Groupe “C” (19 à 21 ans)

- ◆ On recherchera une plus grande maturité dans les aspects fondamentaux du sujet.
- ◆ On exige cohérence et concision et une conception traitée avec des éléments philatéliques plus appropriés.
- ◆ On identifiera correctement des aspects plus complexes du matériel postal (marques, filigranes, erreurs, perforations, type d’épreuves...etc...)

1.3.- Importance du développement et des explications.

Groupe “A” (10 à 15 ans)

- ◆ On valorisera les explications données en accord avec le plan.
- ◆ On évitera les explications étrangères au développement (ex : explications sur la géographie et l’histoire sur la collection d’un pays), par contre ces explications seront prises en compte si on étudie l’évolution du courrier en zone occupée pendant la guerre.

Groupe “B” (16 à 18 ans)

- ◆ Les explications feront strictement référence au contenu du développement.

Groupe "C" (19 à 21 ans)

- ◆ Contribution personnelle au traitement du thème.
- ◆ Cela implique son propre développement, différent dans le fond et dans la forme de ceux déjà connus.

2.- Connaissance

Groupe "A" (10 à 15 ans)

2.1. Connaissances philatéliques

- ◆ Elles seront démontrées par l'utilisation d'un vocabulaire philatélique de base en connaissant correctement le nom du matériel utilisé. (type de timbre, cachets oblitérant, entiers, carnet, vignette de distributeur, etc.)
- ◆ Les explications seront en relation avec le plan et développées dans toutes les pages de la collection.
- ◆ Les informations seront concises, en accord avec le plan. Il n'est pas admissible de surcharger les pages de texte. La collection n'est pas un livre.
- ◆ On doit trouver des explications basiques sur les perforations, filigranes, cachets oblitérant etc...
- ◆ On doit trouver une variété de documents postaux, comprenant lettres, entiers, cachets spéciaux et ordinaires, marques aériennes, etc...
- ◆ On doit utiliser de préférence du matériel ayant circulé et éviter le matériel préparé par les philatélistes.

Groupe "B" (16 à 18 ans)

- ◆ Le vocabulaire philatélique sera précis.
- ◆ Commencement d'étude sur les planches, variétés d'émission, surcharges, empreintes mécaniques, procédés d'impression, le tout dûment expliqué.
- ◆ Les textes philatéliques n'auront pas d'appréciations subjectives ex : il n'est pas correct d'écrire « Beau cachet oblitérant utilisé entre 1920 et 1925 dans la cité de Londres, lieu de naissance de ».
- ◆ En traditionnelle la base de la collection sera les timbres-poste, en histoire postale des documents postaux ayant circulé.
- ◆ On doit différencier les caractéristiques des émissions : variétés de couleur, dentelure, papier, méthode d'impression, tarifs spéciaux etc...
- ◆ En histoire postale on approfondira les routes, cachets, marques postales, franchise, censures etc... avec des explications concises.
- ◆ On évitera de signaler ce qui est évident (par ex : carte de telle ville à telle ville, car cela est lisible sur le document « expéditeur et destinataire »). On évitera également ce qui n'est pas postal par ex : « carte adressée au médecin de telle ville » quand le destinataire n'a pas droit à un traitement postal spécial comme franchise ou tarifs spéciaux.
- ◆ Dans les collections qui ont des classifications techniques les jeunes doivent les identifier (par ex : variétés dans des surcharges) sans perdre le fil de l'explication.
- ◆ On peut signaler avec des signes discrets (flèches, indicateurs) les éléments postaux peu évidents sur le matériel (timbre ou document).

Groupe "C" (19 à 21 ans)

- ◆ L'approfondissement dans le thème en fonction de l'extension de la collection doit être en accord avec l'âge adulte.
- ◆ Les aspects peu connus devront démontrer l'investigation personnelle. Par exemple, recherche d'éléments peu étudiés sur le matériel postal.
- ◆ On doit trouver pour illustrer le thème, une grande variété de timbres et de documents postaux existants. (par ex : si on traite les variétés d'une émission on doit traiter toutes celles possibles (ex : dentelure, couleur, impression, papier, etc.).

2.2.-. Exploitation de la littérature et recherches.

Groupe "A" (10 à 15 ans)

- ◆ Utilisation d'un vocabulaire philatélique basique avec identification correcte des éléments utilisés (routes, cachets oblitérant, marques, etc...)
- ◆ L'usage du catalogue et de la littérature philatélique sont évidents, mais en évitant les références numérales des catalogues. (par ex : Il ne serait pas correct pour identifier une émission d'indiquer timbres 31 à 51 du catalogue Yvert).
- ◆ Initiation aux tarifs postaux de base.

Groupe "B" (16 à 18 ans)

- ◆ On expliquera précisément les différents cachets d'oblitération, les entiers, les perforations et tous les autres types d'éléments postaux mettant ainsi en valeur l'usage de la littérature philatélique.
- ◆ On peut ajouter de manière discrète sur la première page de la collection, les sources documentaires.
- ◆ On doit connaître et expliquer les tarifs postaux de tous types, incluant les surtaxes aériennes ou les services spécifiques.

Groupe "C" (19 à 21 ans)

- ◆ Tous les documents sont correctement expliqués, avec un vocabulaire technique démontrant la bonne utilisation de la littérature spécialisée.
- ◆ Dans la collection on inclura une étude spécialisée, soit sur un timbre, planche, variété, surcharges etc. dûment expliquée.
- ◆ On ne présentera que des documents ayant réellement circulé et autant que possible de façon démontrable (certificats, accusé de réception, marques spécifiques), avec les explications détaillées du tarif et/ou des circonstances.
- ◆ Existence d'une variété complète de documents postaux sur le sujet traité.
- ◆ Les falsifications ou les manipulations postales seront notées avec leurs caractéristiques.

3.- Matériel

3.1. Etat et propreté du matériel (timbres et documents)

Groupe "A" (10 à 15 ans)

- ◆ Les timbres utilisés seront en bonne condition (sans déchirure, oxydation, décoloration, dentelure manquante...). Si on utilise des timbres oblitérés, l'oblitération doit être lisible.
- ◆ On évitera, sur la même feuille et sans justificatif, l'utilisation de timbres neufs et oblitérés.
- ◆ Ne sont pas admis les coupures de documents postaux (timbres, entiers, aérogramme...) sauf si justification écrite. Par exemple, utilisation de timbres-poste coupés par manque de figurines dans des périodes exceptionnelles.
- ◆ Dans les oblitérations spéciales, empreintes mécaniques, marques postales etc... on doit voir avec netteté le montant de l'affranchissement ou les caractéristiques que l'on veut souligner (par ex : dans une collection sur une émission on favorisera la propreté du timbre, dans celle sur les cachets oblitérant la lisibilité des textes).

Groupe "B" (16 à 18 ans).

- ◆ Les timbres seront bien centrés et en très bonnes conditions.
- ◆ On préférera les oblitérations propres et lisibles avec un réel usage postal tant sur les timbres que sur les documents postaux.
- ◆ On évitera le matériel réparé ou excessivement oblitéré.

Groupe "C" (19 à 21 ans).

- ◆ Les documents postaux auront été scrupuleusement vérifiés afin d'éviter les faux ou les trafiqués.
- ◆ On justifiera l'emploi de matériels dans un état douteux (par ex. exemplaire unique ou extrêmement rare, accidents postaux, etc...)
- ◆ Le matériel doit être propre, bien margé, dentelure correcte, etc.

3.2.- Présence de matériel philatélique intéressant.

Pour la définition du matériel intéressant on peut se reporter à la comparaison suivante :

Colonne 1	Colonne 2
Marques et oblitérations modernes	Marques et oblitérations anciennes
Timbre détaché	Timbre sur pli.
Oblitéré sur commande	Enveloppe voyageée par la poste au bon tarif
Courrier sur affranchi	Courrier avec tarif correct
Courrier normal	Courrier particulier (Recommandé, urgent, etc.)
Affranchissement mixte	Affranchissement avec timbres de même type.
Enveloppe premier jour	Document postal.
Matériel commun	Matériel peu commun.
Variété commune	Variété peu commune.

On peut admettre avec limitation des timbres du thème sur lettres ordinaires, si on les utilise pour démontrer l'usage postal avec étude du tarif. Dans le cas contraire, on utilisera le timbre seul.

Groupe "A" (10 à 15 ans)

- ◆ On doit améliorer les éléments postaux signalés dans la colonne 1.

Groupe "B" (16 à 18 ans)

- ◆ La majorité des éléments postaux correspondront à la colonne 2.
- ◆ On peut trouver dans la collection une étude philatélique de difficulté moyenne.

Groupe "C" (19 à 21 ans)

- ◆ Tous les éléments postaux doivent correspondre à la colonne 2.
- ◆ Le matériel sera choisi de façon appropriée parmi le matériel existant en favorisant le moins usuel.
- ◆ L'indice de rareté ne tiendra pas compte de la valeur économique des pièces mais de leurs intérêts dans le développement de la collection.
- ◆ Pour du matériel de plus grande rareté, on peut inclure un certificat d'expertise.

4.- Présentation

Les points suivants doivent être suivis par tous les jeunes exposants en tenant compte de la classe d'âge.

Classe "A et B" (notation par chapitre). Classe "C" (notation globale)

4.1.- Impression générale de la collection

- ◆ Présentation agréable de la collection.
- ◆ Feuilles d'exposition blanches ou de couleur claire.
- ◆ La classification numérique ou alphanumérique du plan doit se présenter de forme claire et non répétitive
- ◆ La page de plan peut s'illustrer avec du matériel non philatélique.
- ◆ Les pages doivent être équilibrées (ne pas mettre tous les timbres sur une même page et les documents sur une autre page)

4.2.- Mise en page et mise en évidence des timbres et documents.

- ◆ Le texte doit se répartir sur toutes les pages.
- ◆ On ne doit pas avoir trop ou pas de texte sur les feuilles.
- ◆ Les encadrements, les pochettes, et les éléments de mise en évidence doivent être ajustés aux dimensions du document correspondant.
- ◆ Il est opportun de faire une photocopie du verso du document lorsque cela est nécessaire pour le développement du thème.

4.3.- Écriture.

- ◆ Utiliser des types de lettres différentes pour les titres et les textes philatéliques.
- ◆ Les écritures doivent avoir une dimension adéquate et être lisible.
- ◆ Attention aux fautes d'orthographe

DIRECTIVES POUR LE MONTAGE ET L'ÉVALUATION DES COLLECTIONS JEUNESSE THEMATIQUE

Conditions pour les groupes par âge

Aspects principaux à considérer pour l'évaluation des collections jeunesse en fonction de la feuille de notation et des groupes d'âge.

Dans les groupes d'âge supérieurs nous supposerons résolues les recommandations demandées dans les groupes d'âge inférieurs.

En règle générale dans la classe C la collection devra se rapprocher des recommandations signalées dans les règlements de la commission thématique adulte.

1.- Traitement

1.1.- Titre et plan

Groupe "A" (10 à 15 ans)

- ◆ Le titre donnera le sujet à traiter en fonction de l'extension de la collection.
- ◆ Il doit s'adapter au contenu et comprendre tous les aspects possibles (ex : dans la collection « peinture Italienne » on doit traiter toutes les époques)
- ◆ On évitera des titres :
 - Génériques et difficiles à cerner (ex : faune, flore, sports)
 - Allégoriques, s'ils ne se justifient pas dans le plan.
- ◆ Il peut être classique (le ski, les pompiers, la bicyclette...) ou allégorique (Terre de personne, au nom de Dieu, larguez...). Dans ces exemples on doit trouver un sous-titre, particulièrement recommandé pour le second (ex : l'Amérique pour le premier, Christophe Colomb pour le second).
- ◆ On doit éviter le générique « dans la philatélie » (La musique dans la philatélie par ex)
- ◆ Les collections exposées en internationales doivent être écrites dans une des cinq langues autorisées par la FIP : anglais, allemand, espagnol, français et russe.
- ◆ Toutes les collections doivent avoir un plan :
 - Qui structure la collection en chapitres et sous chapitres
 - Équilibré dans le nombre de chapitres et sous-chapitres (il n'est pas normal qu'un chapitre contienne deux sous-chapitres et un autre neuf)
 - Logique. Le développement doit suivre un ordre (dans une collection sur les bateaux on ne doit pas mettre les bateaux à vapeur avant les bateaux à voiles).
- ◆ Le plan ne doit pas contenir des chapitres comme :
 - Introduction.
 - Appendice.
 - Conclusion.
 - Divers.
- ◆ Un plan n'est pas un index, ni un inventaire

Groupe "B" (16 à 18 ans)

- ◆ Le plan s'ajustera strictement au contenu de la collection.
- ◆ Il doit être en plus spécialement rigoureux :
 - Scientifiquement correct, on doit éviter les erreurs de conception.
 - Techniquement correct
 - Bien étudié et documenté.
- ◆ On peut ajouter de façon discrète sur la première page les sources documentaires employées.

Groupe "C" (19 à 21 ans)

♦ Le plan doit suivre les règlements thématiques démontrant la totale compréhension du thème.

1.2.- Développement

Groupe "A" (10 à 15 ans)

♦ Il doit s'adapter au titre et au plan, approfondissant les différents chapitres en fonction de l'extension de la collection.

♦ Il doit exister un équilibre dans le développement des chapitres et sous-chapitres, avec une même extension. On ne doit pas avoir un sous-chapitre contenant une page et un autre dix.

♦ Le matériel doit être adapté à ce que l'on a l'intention d'expliquer, ne pas répéter des éléments similaires pour illustrer le même concept (exemple : dans le football si on parle du ballon il n'est pas correct de mettre trois pages avec du matériel représentant le ballon. Par contre si l'on montre et que l'on explique les différents ballons utilisés au cours des années tout est parfait.

♦ On inclura une page d'introduction avec des explications sur le sujet de la collection.

Groupe "B" (16 à 18 ans)

♦ On approfondit le développement en utilisant du matériel philatélique en accord avec le sujet et en tenant compte :

- Du but de l'émission
- Des éléments primaires et secondaires du timbre ou du document.
- Des autres caractéristiques postales.

Groupe "C" (19 à 21 ans)

♦ On recherchera une plus grande maturité dans les aspects fondamentaux du sujet.

♦ On exige cohérence et concision et une conception traitée avec des éléments philatéliques plus appropriés. Les explications doivent être concrètes et démontrer la recherche.

1.3.- Innovation

Groupe "A" (13 à 15 ans)

♦ On valorisera les thèmes non habituels en accord avec l'âge.

Groupe "B" (16 à 18 ans)

♦ On valorisera des thèmes non habituels ou des traitements originaux du thème ou d'une partie de celui-ci.

Groupe "C" (19 à 21 ans)

♦ Contribution personnelle au traitement d'un thème, aussi bien thématique que philatélique.

♦ Cela implique son propre développement, différent dans le fond et dans la forme de ceux déjà connus.

2.- Connaissance

Groupe "A" (10 à 15 ans)

2.1. Connaissances thématiques

♦ On espère des explications en accord avec le plan développé sur toutes les pages de la collection.

♦ Les informations seront concises, en accord avec le plan. Il n'est pas admissible de surcharger les pages de texte. La collection n'est pas un livre.

♦ Dans les collections avec des classifications techniques, il faut identifier les timbres sans pour cela perdre le fil de l'explication. Par exemple, dans une collection sur les mammifères, on devra identifier les espèces représentées, ou sur une collection sur la musique, il faut identifier les instruments.

♦ Les éléments postaux utilisés doivent toujours être en accord avec le texte thématique. Par exemple dans un texte thématique qui parle des locomotives diesel, il n'est pas correct de mettre du matériel représentant une locomotive à charbon. On mettrait alors en évidence une faute de connaissance thématique.

Groupe “B” (16 à 18 ans)

- ◆ On doit trouver un texte thématique correct, qui assure la continuité sur toutes les pages de la collection, de sorte qu’il ne reste pas de lacunes ou de domaine sans explications. Par ex., en traitant le courrier catapulté dans une collection sur l’histoire de l’aviation, il n’est pas correct de mentionner uniquement les vols des compagnies allemandes.
- ◆ On peut signaler avec des signes discrets (flèches) les parties thématiques peu évidentes sur le matériel postal (timbre ou document).

Groupe “C” (19 à 21 ans)

- ◆ L’approfondissement dans le thème en fonction de l’extension de la collection doit être en accord avec l’âge adulte.
- ◆ Les aspects peu connus devront démontrer l’investigation personnelle. Par exemple, recherche de motifs secondaires en rapport avec le thème sur le matériel postal.

2.2.-. Connaissances philatéliques.

Groupe “A” (10 à 15 ans)

- ◆ Utilisation d’un vocabulaire philatélique basique avec identification correcte des éléments utilisés (type de timbre, cachets, entiers, carnet, timbre de distributeur, etc...).
- ◆ Explications de base sur les perforations, (filigranes, cachets spéciaux ou ordinaires, etc...).
- ◆ On trouvera une variété de matériels philatéliques différents (entiers, carnets, cachets spéciaux, etc...).
- ◆ Initiation aux tarifs postaux de base.
- ◆ On utilisera de préférence du matériel ayant circulé, évitant les timbres ou le matériel de complaisance.
- ◆ Toutes les pages devront contenir des textes avec références postales ou philatéliques.

Groupe “B” (16 à 18 ans)

- ◆ Le vocabulaire philatélique sera précis.
- ◆ Commencement d’étude sur les planches, variétés d’émission, surcharges, empreintes mécaniques, procédés d’impression, le tout dûment expliqué.
- ◆ Les textes philatéliques ne se mélangeront pas aux textes thématiques et ne seront pas subjectifs. Par exemple, la phrase suivante n’est pas correcte « joli dateur utilisé entre 1920 et 1925 dans la ville de Londres, lieu de naissance de ».
- ◆ On expliquera avec soin les types de cachets, les entiers, les perforations et tous les éléments postaux, mettant en évidence l’utilisation de la littérature philatélique.
- ◆ On doit connaître et expliquer dans les textes, les tarifs postaux de tous types, incluant les surtaxes aériennes ou les services spécifiques.
- ◆ Les documents postaux ayant circulé seront majoritaires dans la collection. En général on doit avoir au moins un document par page.
- ◆ On doit éviter les oblitérations ordinaires qui n’apportent aucun élément thématique pour le développement.

Groupe “C” (19 à 21 ans)

- ◆ Tous les documents sont correctement expliqués, avec un vocabulaire technique démontrant la bonne utilisation de la littérature spécialisée.
- ◆ Dans la collection on inclura une étude spécialisée, soit sur un timbre, planche, variété, surcharges dûment expliquées.
- ◆ On ne présentera que des documents ayant réellement circulé et autant que possible de façon démontrable (certificats, accusé de réception, marques spécifiques), avec les explications détaillées du tarif ou des circonstances.
- ◆ Existence d’une variété complète de documents sur le sujet traité, avec choix du matériel le moins usité.
- ◆ Les falsifications ou les manipulations postales seront notées avec leurs caractéristiques.

3.- Matériel

3.1. État et propreté du matériel

Groupe "A" (10 à 15 ans)

- ◆ Les timbres utilisés seront en bonne condition (sans déchirure, oxydation, décoloration, dentelure manquante...). Si on utilise des timbres oblitérés, l'oblitération ne doit pas cacher l'image, en particulier quand elle fait référence au sujet traité.
- ◆ On évitera, sur la même feuille et sans justificatif, l'utilisation de timbres neufs et oblitérés.
- ◆ Ne sont pas admis les coupures de documents postaux (timbres, entiers, aérogramme...) sauf si justification écrite. Par exemple, utilisation de timbres-poste coupés par manque de figurines dans des périodes exceptionnelles.
- ◆ Dans les oblitérations spéciales, empreintes mécaniques, marques postales etc. on doit voir avec netteté le motif thématique.

Groupe "B" (16 à 18 ans)

- ◆ Les timbres seront bien centrés et en très bonnes conditions.
- ◆ On préférera les oblitérations propres et lisibles avec un réel usage postal tant sur les timbres que sur les documents.

Groupe "C" (19 à 21 ans)

- ◆ Les documents postaux auront été scrupuleusement vérifiés afin d'éviter les faux ou les trafiqués.
- ◆ On justifiera l'emploi de matériels dans un état douteux (par exemple : exemplaire unique ou extrêmement rare, accidents postaux, etc.)

3.2.- Présence de matériel philatélique et thématique intéressant

Pour la définition du matériel intéressant on peut se reporter à la comparaison suivante :

Colonne 1	Colonne 2
Timbre détaché	Timbre sur lettre
Oblitéré sur commande	Enveloppe voyagée par la poste
Courrier sur affranchi	Courrier avec tarif correct
Courrier normal	Courrier particulier (Recommandé, urgent, etc.)
Affranchissement mixte	Affranchissement avec timbres de même type.
Document sans concordance entre le timbre et l'oblitération	Document avec grande concordance entre le timbre et l'oblitération.
Enveloppe premier jour	Document postal
Matériel commun	Matériel peu commun.

On peut admettre avec limitation des timbres du thème sur lettres ordinaires, si on les utilise pour démontrer l'usage postal avec étude du tarif. Dans le cas contraire on utilisera le timbre seul.

Groupe "A" (10 à 15 ans)

- ◆ On doit améliorer les éléments postaux signalés dans la colonne 1.

Groupe "B" (16 à 18 ans)

- ◆ La majorité des éléments postaux correspondront à la colonne 2.

Groupe "C" (19 à 21 ans)

- ◆ Tous les éléments postaux doivent correspondre à la colonne 2.

4.- Présentation

Les points suivants doivent être suivis par tous les jeunes exposants en tenant compte de l'âge.

4.1.- Impression générale de la collection

- ◆ Présentation agréable de la collection.
- ◆ Feuilles d'exposition blanches ou de couleur claire.
- ◆ La classification numérique ou alphanumérique du plan doit se présenter de forme claire et non répétitive
- ◆ La page de plan peut s'illustrer avec du matériel non philatélique.
- ◆ Les pages doivent être équilibrées (ne pas mettre tous les timbres sur une même page et les documents sur une autre page).

4.2.- Mise en page et mise en évidence des timbres et documents.

- ◆ Le texte doit se répartir sur toutes les pages.
- ◆ Limiter le texte aux explications thématiques et philatéliques.
- ◆ Les encadrements, les pochettes, et les éléments de mise en évidence doivent être ajustés aux dimensions du document correspondant.
- ◆ Il est opportun de faire une photocopie du verso du document (à l'échelle) lorsque cela est nécessaire pour le développement du thème thématique ou philatélique.

4.3.- Écriture.

- ◆ Utiliser au moins trois types de lettres différentes : titres, textes thématiques, textes philatéliques.
- ◆ L'écriture doit avoir une dimension adéquate et être lisible.
- ◆ Attention aux fautes d'orthographe.